Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE
SCPPAT - BECP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION D'AUGMENTER LES CAPACITES DE PRODUCTION D'UNE UNITE DE FABRICATION DE SACS PLASTIQUES PRESENTEE PAR LA S.A.S. SAINT ANDRE PLASTIQUE A SAINT ANDRE DE L'EPINE

Par arrêté préfectoral en date du 29 MAI 2017 il a été prescrit, conformément aux dispositions du code de l'environnement, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet présenté par la S.A.S. Saint André Plastique, dont le siège social est situé 5, impasse Balleroy à Saint André de l'Epine, à l'effet d'être autorisée à augmenter les capacités de production d'une unité de fabrication de sacs plastiques qu'elle exploite à ladite adresse, activités figurant à la nomenclature des installations classées soumises à autorisation sous les rubriques n° 3670 et 2450-2.a).

La personne responsable du projet est M. LEVOY, responsable technique de la S.A.S. Saint André Plastique, auprès duquel des informations peuvent être sollicitées (5 impasse Balleroy 50680 Saint André de l'Epine – 02.33.57.84.01). Les informations relatives à cette procédure peuvent être demandées auprès du préfet de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique).

Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact conformément aux dispositions des articles R.122-1 à R.122-16 du code de l'environnement. Cette étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale figureront parmi les pièces du dossier mis à disposition du public pendant l'enquête.

Cette enquête d'une durée de 32 jours se déroulera du **LUNDI 19 JUIN 2017** au **JEUDI 20 JUILLET 2017** inclus, en mairie de **SAINT ANDRE DE L'EPINE**, où le dossier sera déposé et pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture au public, le lundi de 10h00 à 14h00, le mardi de 14h30 à 19h00 et le jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00. Il sera également consultable sur un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture de Saint-Lô, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h15 (bureau de l'environnement et de la concertation publique) et sur le site internet suivant https://www.registredemat.fr/enquetepubliquesap

M. Claude MADELAINE, responsable production agricole à la retraite, est désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINT ANDRE DE L'EPINE, le :

- lundi 19 juin 2017 de 10h00 à 12h30,
- lundi 3 juillet 2017 de 10h00 à 12h30,
- jeudi 13 juillet 2017 de 14h30 à 17h00,
- jeudi 20 juillet 2017 de 14h30 à 17h00

pour recevoir toutes observations, propositions sur le projet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de SAINT ANDRE DE L'EPINE et seront annexées au registre d'enquête. Elles peuvent également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante https://www.registredemat.fr/enquetepubliquesap où elles resteront accessibles pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de SAINT ANDRE DE L'EPINE, à la préfecture de la Manche (bureau de l'environnement et de la concertation publique) et sur le site internet des services de l'Etat dans la Manche www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis

La décision d'autoriser ou non la S.A.S. Saint André Plastique à augmenter les capacités de production d'une unité de fabrication de sacs plastiques sera prise par arrêté du préfet de la Manche.

Pour le Préfet,
Le Directeur

Christian CLERC

Place de la préfecture - BP 70522 - 50002 SAINT-LO CEDEX - Tél. : 02.33.75.49.50 - Mél. : prefecture@manche.gouv.fr
Heures d'accueil du public (guichets SIV, permis de conduire, étrangers) : de 8 h 30 à 12 h 30
Accueil général de 9 h à 16 h 15